

## La Ville de Marines recrute un(e) Assistant(e) administratif(ve) des services techniques

### Identité de la Ville de Marines :

Implantée au cœur du Parc Naturel Régional du Vexin, Marines est une commune à la fois paisible et dynamique. Petite ville de 3500 habitants, elle est animée par de nombreux événements et activités portés par la ville, une soixantaine d'associations et de nombreux commerces qui font vivre le centre-bourg.

La municipalité compte une soixantaine d'agents et une équipe municipale très investie et engagée dans la vie locale. Les services techniques comprennent 8 agents et recherche un(e) **assistant(e) des services techniques**. Le poste est à pourvoir dès que possible.

### Sous la responsabilité de la responsable des Services Techniques, vos missions sont les suivantes :

- Standard téléphonique et accueil physique du pôle
- Rédaction des arrêtés de voiries et d'occupation du domaine public
- Réalisation du planning hebdomadaire des agents selon les orientations des responsables sur la base des demandes d'intervention et du planning de maintenance obligatoire récurrente
- Classement et archivage des documents écrits du pôle.
- Suivi des devis du pôle (de la demande à la validation par les élus)
- Gestion de la flotte automobile et de la consommation carburants
- Gestion du gîte communal

### Votre profil :

Vous avez obtenu le Bac pro Gestion et administration ou équivalent et avez une expérience réussie de 3 années minimum. Vous êtes autonome et doté(e) d'une excellente organisation. Vous avez l'esprit d'équipe. Vous savez rendre compte et faites preuve de discrétion professionnelle. Vous avez le sens du service public et l'esprit d'initiative.

### Conditions d'exercice :

- 37h par semaine
- 12 jours de RTT
- Télétravail 1 journée par semaine
- Prime CIA sur objectifs
- Adhésion au CNAS pris en charge par l'employeur

Rejoignez notre collectivité en envoyant votre candidature (lettre de motivation et CV) à [recrutement@mairie-marines.org](mailto:recrutement@mairie-marines.org) à l'attention de Madame le Maire.